



Congé parentale à monaco pour française

Par **stefany04**, le **19/04/2009** à **20:26**

Bonjour,

Voilà ma situation

Je suis française mariée à un français et heureuse maman d'une petite fille de deux mois et demie .

En raison du travail de mon mari à Monaco notre résidence principale et Monaco en appartement de fonction .

Je suis salarié dans une entreprise Française à Nice

Et à ma grande surprise je n'es pas le droit au congé parentale en france vu ma résidence à monaco

Et à Monaco ont me dit" vous etes française" donc je n'es droit à rien !!!

Je tient a dire que les choses doivent changer !

Nous sommes français ont payent des impots , ont aiment notre pays

et nous sommes devenus des étrangers en france !

A monaco nous ne sommes pas chez nous également et les portes se ferme des deux cotés !

Quel recours si il y a ?

Merci beaucoup pour vos eventuels conseils meme si je sais bien quel sera votre reponses !
cordialement